

Fiche pratique « Gérer et sécuriser les approvisionnements »

La crise mondiale liée au COVID 19 aura perturbé l'ensemble des maillons économiques.

La reprise pourrait être catastrophique si vous n'êtes pas sûr de pouvoir produire avec l'ensemble des matériaux et services nécessaires.

1. Etablir un état précis des stocks physiques

- Comptabiliser l'ensemble des stocks de matière première nécessaire au redémarrage
- Vérifier, pour certain produit, les dates limites d'utilisation et de péremption et supprimer les produits périmés
- Evaluer précisément et par produit, les quantités optimales au redémarrage
- Passer les commandes aux fournisseurs en évaluant les plannings d'approvisionnement et en anticipant les risques de rupture ou de livraisons plus faibles que prévues.

2. Vérifier la santé financière de ses fournisseurs

Une mauvaise santé financière des fournisseurs est un risque pour la continuité des approvisionnements de l'entreprise.

La crise économique peut avoir mis en péril certains de vos fournisseurs. Il va falloir vérifier que la reprise est effective pour eux et dans de bonnes conditions.

Des données sur leur santé financière sont accessibles sur Infogreffe.fr (attention, ces données sont basées sur les bilans passés et ne prennent donc pas en compte la situation actuelle)

3. S'assurer que l'ensemble des fournisseurs sont bien en capacité de produire les commandes passées en temps et en heure.

- Mes fournisseurs ont-ils un plan de continuité ?
- Augmenter son niveau de stock habituel pour pallier les impondérables de la reprise

Source CCI Cantal – 14 mai 2020

4. Vérifier la solidité de la chaîne logistique amont et aval

- S'assurer que les délais de livraison seront respectés
- De la commande à la livraison sur site en tenant compte de la situation des intermédiaires
- Aller vers plus de local pour des solutions d'urgence et ensuite d'avenir

5. S'assurer que notre trésorerie permettra d'honorer nos fournisseurs

- Vérifier que le mode de règlement soit adapté à mon cycle de trésorerie
- Attention aux surcoûts pouvant être facturés (inflation, transport, garanties...)

6. Définir les fournisseurs de rang 2 pouvant répondre à mes besoins futurs

- Sourcer et tester les fournisseurs de rang 2

Source CCI Cantal – 14 mai 2020